

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 08 juillet 2016

Délibération n° 78-2016

Le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la mise en place de l'alternance sous forme de contrats de professionnalisation en dernière année du parcours de formation d'ingénieurs à l'ENSIBS.

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	25
Suffrages exprimés :	25
• Pour :	25
• Contre :	25
	0

Délibération adoptée.

Visa du Président



Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 13 juillet 2016

Document mis en ligne le : 13 juillet 2016